



Rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé au 31 décembre 2025

Chères Warwickoises, chers Warwickois,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), j'ai la responsabilité, à titre de maire et au nom de mes collègues du conseil municipal, de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé au 31 décembre 2025.

Les états financiers ont été vérifiés par le Groupe RDL Thetford/Plessis inc., société de comptables professionnels agréés. Le rapport des vérificateurs stipule que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Warwick au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les revenus de fonctionnement pour l'année 2025 se sont élevés à 10 464 523 \$ et les revenus d'investissement à 7 860 033 \$, la teneur de ce dernier montant étant dû notamment aux revenus de transferts, à hauteur de 5 560 892 \$, dans le cadre de la construction de la nouvelle usine d'eau potable Gérard-Laroche en cours présentement. Les charges se sont établies de leur côté à 11 110 258 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, les états financiers indiquent que la Ville de Warwick a réalisé en 2025 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 1 721 387 \$. Il est à signaler que cet excédent tient compte entre autres d'un surplus planifié au budget 2025 de l'ordre 200 000 \$, soit un montant destiné à un fonds pour la vidange des étangs aérés, d'un excédent de 296 066 \$ des montants chargés en vertu des ententes industrielles relatives à l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées compte tenu de la vidange de l'étang numéro 2 réalisée en 2025 et dont une part contributive revenait aux entreprises concernées, et d'un montant planifié par précaution mais non-nécessaire finalement de 246 509 \$ pour la collecte, le transport et le traitement des matières secondaires dans un contexte de transition de ces activités opérationnelles avec Éco Entreprises Québec. Sans ces aspects, l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales se serait établi à 978 812 \$.

Afin de maintenir le compte de taxes le plus bas possible, et en fonction des estimations sur l'état des surplus anticipés établies à l'automne dernier par nos services, la Ville avait déjà prévu affecter une partie de cet excédent pour de nombreux projets au sein de notre Ville, dont certains ont déjà été réalisés ou sont en cours de réalisation.

Nous n'avons qu'à nommer entre autres l'affectation d'un montant de 106 570 \$ pour le remplacement du camion de service incendie, du remplacement de deux ponceaux de grande dimension sur la route Kirouac et le 4^e rang Est, un investissement de 195 960 \$ ou encore l'affectation des montants non-utilisés au cours des deux dernières années en provenance des programmes Habitation durable, à hauteur de 50 000 \$, pour le renouvellement de ces mêmes programmes pour les années 2026-2027 sans avoir à taxer à nouveau les citoyens. La Ville prévoit également utiliser une partie de l'excédent pour accélérer davantage la mise à niveau du réseau routier en procédant, en plus des réfections en cours de réalisation de ce printemps sur la route Kirouac et l'entrée du 5^e rang, à des travaux de planage et pavage complémentaires sur la rue L'Heureux et la partie du cul-de-sac de la rue Bergeron. Enfin, la Ville prévoit garder une marge de manœuvre pour atténuer l'impact financier de la nouvelle usine d'eau potable ainsi que du rapatriement de l'aréna Jean-Charles-Perreault.

À l'égard de la situation financière, l'état des actifs financiers nets ou de la dette nette démontre une excellente capacité de la Ville à financer ses activités et à faire face à ses obligations et à ses engagements.

L'excédent accumulé de la Ville de Warwick est passé de 34 307 910 \$ au 31 décembre 2024 à 41 522 208 \$ au 31 décembre 2025, grâce à la forte hausse des investissements au niveau des immobilisations corporelles, au premier chef la nouvelle usine d'eau potable Gérard-Laroche. L'excédent de fonctionnement non affecté, le « bas de laine », s'est établi à 1 785 186 \$ en fin d'année financière. Le ratio de l'excédent de fonctionnement non affecté sur les revenus de fonctionnement se situe à 17,06 %, alors que la recommandation pour une ville de même taille s'établit entre 10 % à 15 %.

L'endettement total net à long terme, de son côté, est passé de 6 472 633 \$ au 31 décembre 2024 à 7 766 569 \$ au 31 décembre 2025. Le ratio de l'endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée se situe maintenant à 0,91 \$ alors que ce ratio s'établissait en 2024 à 1,36 \$ pour l'ensemble des municipalités du Québec entre 2 000 et 10 000 habitants ainsi que pour les municipalités de la MRC.

Enfin, la charge fiscale moyenne des logements pour les résidents de la Ville de Warwick est établie pour l'année 2025 à 1 854 \$, en comparaison d'un montant de 2 365 \$ pour l'ensemble des municipalités du Québec de même taille et de 2 117 \$ pour les municipalités de la MRC en 2024.

Les dernières années ont démontré toute une effervescence de la Ville de Warwick, autant dans l'accomplissement de plusieurs projets d'envergure, mais également dans la réalisation d'entente de partenariats avec les municipalités de la MRC, où la Ville est devenue une belle référence et un ancrage pour notre région, sans parler des records d'investissements et de création de logements que nous avons obtenus. Et comme vous le savez, c'est loin d'être terminé! Nous sommes à réaliser le plus grand chantier municipal de l'histoire de la Ville, en la construction enfin de la nouvelle usine d'eau potable Gérard-Laroche, dont la mise en service est prévue en juin 2027, sans parler du rapatriement des activités de l'aréna Jean-Charles-Perreault, défi prenant un temps substantiel à nos équipes, et la venue d'un nouvel hôtel dans notre belle communauté, répondant à un enjeu criant du milieu. Tous ces projets réalisés et en cours

sont attribuables aux humains de notre équipe, qui y mettent de nombreuses heures. J'aimerais remercier sincèrement cette équipe extraordinaire, tous les membres du conseil et le personnel de la Ville, pour leur implication, leur dévouement, leurs grandes connaissances et compétences, leur rigueur et pour tout le temps consacré à l'avancement de Warwick.

Le maire,

Étienne Bergeron